

et les autres. Au lieu d'ouvrir ainsi tout grand la porte aux honoraires des spécialistes, il vaudrait mieux inciter les jeunes à s'installer dans des zones où l'on manque de médecins ».

L'instauration du dossier médical informatisé pose également problème. Quelle économie l'assurance maladie fera-t-elle grâce au dossier médical ? nul n'en sait rien. Ce qui est sûr, avant même de parler d'économies, c'est que cette mise en place nécessitera de gros investissements. Combien la Sécurité sociale devra-t-elle investir ? 500 millions au bas mot, selon Bernard Pierre, conseiller du Ministre de la Santé.

Un Ministre qui a choisi habilement de mettre en avant la lutte contre les abus et les fraudes. La structure des dépenses de santé est claire : une année donnée, 5 % des personnes sont à l'origine de plus de la moitié des dépenses, tandis que la moitié de la population n'est à l'origine que de 6 % des dépenses. La plus grande part de la dépense est le fait de personnes gravement malades prises en charge par le système de soins, et dont les possibilités de choix, et donc d'éventuels abus et fraudes, sont pratiquement nulles.

## LA GOUVERNANCE DU SYSTÈME DE SANTÉ

Les difficultés financières de l'assurance-maladie expliquent le transfert de charges qui s'est opéré sur les systèmes complémentaires : ainsi la MGEN a dû augmenter fortement les cotisations portées, à court terme, à 3,1 % des revenus tant pour les actifs que pour les pensionnés. L'ensemble des mutuelles, lasses d'être prises pour des vaches à lait, ont exigé de devenir des partenaires à part entière, comme les caisses d'assurance-maladie. Cette demande légitime a été prise en compte dans la réforme.

Ainsi, un nouveau schéma d'organisation du système est mis en place : au seul paritarisme patronat/salariés dans les caisses d'assurance-maladie succède un tripartisme entre caisses d'assurance maladie - caisses complémentaires - professionnels de santé qui aura pour vocation de conduire le dialogue entre les différentes parties. Les mutuelles ont désormais une responsabilité nouvelle : un rôle de cogestion d'un système de santé très dépendant de la politique menée par le pouvoir.

En effet, l'analyse des structures de pilotage fait apparaître deux niveaux : l'un décisionnel, où l'État fixe les grandes orientations et les équilibres financiers, comme les directeurs et la Haute autorité qui délimite le périmètre de ce qui doit être ou non remboursé, l'autre, gestion-

naire, où les caisses ou les complémentaires devront rester dans les clous, même si elles sont invitées à formuler des avis. Dans un nouveau contexte où la concurrence avec les assurances privées est clairement ouverte, il appartient donc aux assurés sociaux de faire de leur mutuelle un lieu de défense des intérêts bien compris des malades. Il revient donc à chaque mutuelle d'associer de la manière la plus large, dans sa vie interne, toutes ses composantes, toutes les tranches d'âge, pour faire vivre les valeurs mutualistes, pour défendre sans complaisance les intérêts de tous les assurés. Cette exigence d'une plus grande démocratie passe également par une rénovation de la représentation dans les caisses d'assurance-maladie qui doit être ouverte, après des élections, à toutes les centrales syndicales.

Ce que nous voulons :

Le rapport du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance maladie, adopté à l'unanimité de ses participants insistait sur « l'urgence d'un redressement par la qualité » car il considérait l'assurance maladie comme « un de nos grands succès collectifs qui, par son importante fonction sociale, est un de nos biens communs les plus précieux ». Or, selon l'UNSA, la réforme manque d'ampleur, de souffle et d'ambition, qui repose sur la culpabilisation des usagers. M. Sauvadet, porte-parole UDF à l'Assemblée dira « ce n'est pas une réforme, c'est un plan de financement qui ne régleira aucun problème ».

Nous avons besoin d'un projet au financement équitable. Or la réforme organise un financement inégalitaire qui repose sur les salariés et met en place une médecine à deux vitesses. La plupart des mesures affichées ne relèvent que d'un colmatage financier qui ne règle pas clairement l'avenir de l'assurance-maladie : il s'agit de réduire non pas la dépense de soins, mais la part de cette dépense prise en charge collectivement.

Nous avons besoin d'un plan de financement crédible. Or l'apurement de la dette cumulée depuis 2001 ne se fera que par l'emprunt, un emprunt qui permettra le report au-delà de 2014 du règlement de la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS). Sur ce point, F. Bayrou affirmera « ce n'est pas une faute de gestion, c'est une faute morale ».

Nous avons besoin de vraies mesures sur la démographie médicale. Nous avons besoin d'un langage clair sur les tarifs pratiqués par le corps médical : l'accès direct aux spécialistes vaudra une majoration de tarif, alors que déjà 35 % d'entre eux sont en secteur 2.

Nous avons besoin d'un projet qui, à côté des soins curatifs, fasse des propositions sur les soins palliatifs ou sur les soins préventifs. Nous avons besoin d'un système de santé performant, accessible à tous, qui maintienne un lien de solidarité entre tous les citoyens.

# Dernier ouvrage reçu...

## ORGANISATION ET GESTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Jacky Simon/Gérard Lesage  
Berger Levrault - 8<sup>e</sup> édition  
Collection « Les indispensables »  
480 pages - 66 €



Devenue aujourd'hui un classique, la nouvelle édition de « Organisation et gestion de l'Éducation nationale », enrichie et actualisée, décrit l'ensemble du système éducatif actuel à travers ses structures, ses personnels, ses missions...

La première partie propose une présentation des services de l'Éducation nationale : administrations centrales et services déconcentrés. La seconde partie aborde l'exercice des responsabilités dans le système éducatif et traite des compétences liées aux différents niveaux de l'État et des collectivités locales et la troisième partie est consacrée au management et à la modernisation du système éducatif.

Des tableaux, schémas et repères bibliographiques viennent illustrer cette édition considérée comme un ouvrage de base fondamental pour les nouveaux acteurs de l'Éducation nationale - chefs d'établissement, personnel administratif, enseignants, parents d'élèves, -, pour les candidats aux concours de l'éducation nationale et, plus généralement, pour tous ceux qui souhaitent comprendre l'univers complexe de l'Éducation nationale.

## DU THÈME DU CONGRÈS POUR LE PROGRÈS GLOBAL ».

concept, l'éducation contribue grandement à préparer les hommes et les femmes afin qu'ils participent activement à la vie économique, renforce leur capacité à subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille, et offre la possibilité de dépasser les discriminations de toutes sortes.

**Mettre un terme à la discrimination dans l'éducation** est le troisième des objectifs principaux de l'IE.

Au sens large, l'éducation permet de devenir un citoyen actif, critique et créatif dans les sociétés démocratiques. En ce sens, l'éducation doit se baser sur des valeurs. L'IE défend les valeurs qui unissent les êtres plutôt que de les diviser, des valeurs de solidarité, des valeurs qui respectent, défendent et soutiennent les droits humains et les libertés fondamentales.

Le quatrième objectif principal de l'IE est **d'encourager la démocratie, le développement durable et la solidarité**. L'éducation ainsi entendue déploie le potentiel de chacun et offre les meilleures perspectives d'avenir en matière de progrès mondial. Telle est la conception de l'éducation qui sous-tend les trois parties de ce document.

Il est un message que nous devons faire passer aux gouvernements et aux assemblées législatives de tous les pays: ils auront fait un pas en avant s'ils engagent un réel partenariat en faveur du progrès avec les organisations représentatives d'enseignants et des autres membres du personnel éducatif. Cela représente aussi un défi pour les syndicats de l'enseignement (\*), car nous devons être prêts à jouer pleinement notre rôle de partenaires au niveau local, national, régional et international

Ici, le cinquième objectif principal de l'IE s'avère pertinent: **renforcer la participation de l'IE et de ses affiliés**. Un tel engagement offre les meilleures perspectives de succès tout en relevant les défis de notre temps.

(\*) Le terme syndicats de l'enseignement se réfère à toutes les organisations membres de l'IE qui représentent les enseignants ainsi que d'autres emplois de l'éducation.

## MOTION SUR L'ENCADREMENT DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

Le quatrième congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation réuni à Porto Alegre, Brésil du 22 au 26 juillet 2004;

- reconnaissant l'accroissement, au niveau mondial, de la demande pour un enseignement secondaire de qualité et diversifié;
- considérant que les pressions fortes exercées sur ce niveau d'enseignement par un environnement économique, social et culturel en pleine évolution et par la mise en œuvre de politiques de décentralisation conduisent à des changements en profondeur incluant notamment l'évolution du rôle des enseignants mais également celui des personnels d'encadrement et de direction;
- convaincu que les personnels d'encadrement et de direction ont un rôle essentiel à jouer dans le développement des établissements scolaires et dans la mise en place et la coordination du travail en équipe avec les enseignants et les autres personnels d'éducation;
- considérant les études et réflexions menées par un certain nombre d'organisations internationales telles que l'OCDE, le Conseil de l'Europe, la banque mondiale et l'Unesco pour identifier les tendances et les nouveaux défis auxquels l'enseignement secondaire est confronté ;

demande instamment à l'IE de :

- mettre en place un groupe de travail sur le rôle et la place des personnels d'encadrement et de direction des établissements du second degré afin de développer des stratégies et des directives conjointement avec les syndicats ayant déjà entrepris un travail significatif dans ce domaine ;
- renforcer la collaboration avec les organisations intergouvernementales afin de promouvoir la condition des personnels concernés dans le cadre des discussions menées sur les évolutions de l'enseignement secondaire.

## Ouvrages reçus...

### LA RADIO EN MILIEU SCOLAIRE

Jean-Marie Girardot  
CRDP de  
Franche-Comté  
190 pages - 22 €



De la réalisation d'un studio au collège de Villers-le-Lac (Doubs) à la présidence de l'Association nationale des ateliers radio et radios en milieu scolaire (ANAREMS), en passant par la création d'un Radiobus, l'auteur, Jean-Marie Girardot, met dans cet ouvrage sa riche expérience en la matière à la disposition de tout personnel éducatif désireux de se lancer dans l'aventure de la radio en milieu scolaire.

Cet outil pédagogique qui propose une réflexion sur la contribution de la pratique radiophonique au développement du langage écrit et parlé et donne des pistes et conseils à ceux qui souhaitent tenter l'expérience, est accompagné d'un CD audio composé d'illustrations sonores. Il s'inscrit par ailleurs en complémentarité avec les pages de présentation de la radio en milieu scolaire en ligne sur le site internet du CRDP de Franche-Comté (<http://crdp.ac-besancon.fr/remis>).

### REPÈRES ET RÉFÉRENCES STATISTIQUES

sur les enseignements, la formation et la recherche  
Édition 2004  
Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP - Ministère Éducation Nationale)  
362 pages - 26 €



La nouvelle édition de *Repères et Références Statistiques* vient de paraître.

Cette publication annuelle éditée par le Ministère de l'Éducation Nationale depuis 1984 fournit, en un seul volume, toute l'information statistique disponible sur tous les domaines de l'Éducation nationale. Plus de 140 thèmes remis à jour d'année en année, répartis en douze chapitres, sont ainsi proposés: le système éducatif, les établissements, la population scolaire, les examens et sorties du système éducatif, les personnels, le budget, les DOM TOM... Parmi les nouveaux thèmes abordés cette année: l'orientation en seconde de détermination ou encore les sections européennes et internationales dans le second degré... Organisée selon un mode de présentation unique où chaque thème est traité en une double page, son utilisation est particulièrement aisée. Des textes clairs et synthétiques viennent commenter les tableaux, graphiques et cartes.

Les données sont téléchargeables, chapitre par chapitre, sur le site de la DEP ([www.education.gouv.fr/stateval/rers/repere.htm](http://www.education.gouv.fr/stateval/rers/repere.htm)).